NOM PARENTS / NOM ECOLE ENFANTS MARS 2021

Monsieur le Bourgmestre (ou Madame la Bourgmestre)/ Monsieur le Député (ou Madame la Députée)/ Monsieur le Ministre (ou Madame la Ministre)

Nous avons appris que dans le cadre du plan de relance économique de l'Union européenne, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles allait disposer d'une enveloppe de **300 millions d'euros** afin de **rénover les écoles**.

En soi, il s'agit d'une excellente nouvelle, tant **les besoins sont importants**. L'école de notre enfant, comme beaucoup d'autres, a besoin de travaux importants, notamment pour réduire drastiquement la consommation d'énergie comme vont l'exiger les régions wallonne et bruxelloise. Et cela va représenter un coût gigantesque !

Malheureusement, nous avons été informés que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et son ministre des bâtiments scolaires Frédéric DAERDEN s'apprêtent à **répartir ces moyens de façon totalement injuste** entre les écoles. Pour le dire simplement, voici ce qui nous a été communiqué :

->Le réseau **Wallonie-Bruxelles Enseignement (athénées,…)** qui scolarise **15% des élèves** devrait bénéficier de **58,6% des moyens**, soit 176 millions d'euros pour ses écoles.
->Les communes et les provinces qui en accueillent 35% bénéficieraient de 22,9% de l'enveloppe, soit 69 millions.
->**l'enseignement libre auquel appartient l'école de mon enfant** et dans lequel sont inscrits **50% des élèves** ne bénéficierait que de **18,5% de ce budget**, soit 56 millions pour rénover les bâtiments.

Montant par élève fréquentant une école :

Wallonie-Bruxelles Enseignement	**communale / provinciale**	**libre**
1150 euros	199 euros	111 euros

Cette proposition semble **totalement inacceptable** puisque les élèves ne sont pas traités de manière égale (la constitution belge le garantit pourtant). Cette situation est d'autant plus choquante qu'il ne s'agit pas de la première inégalité en la matière. L'école de nos enfants (enseignement libre) dispose de la moitié des ressources financières de celle d'une école de Wallonie-Bruxelles-Enseignement pour son fonctionnement.

Nous payons tous des impôts et il nous paraît normal que ceux-ci servent à financer de façon juste l'école dans laquelle nous avons inscrit notre enfant. Devant cette situation totalement inacceptable, nous soutenons la mobilisation lancée par l'enseignement catholique[1] afin de **réclamer au gouvernement une répartition juste** des fonds pour la rénovation des écoles.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre (ou Madame la Bourgmestre)/ Monsieur le Député (ou Madame la Députée)/ Monsieur le Ministre (ou Madame la Ministre), en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[1] Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC), les associations de directeurs d'écoles et l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC)